

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nièvre & Somme

Un territoire à Découvrir

Élaboration du PLUi

*Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Val de Nièvre & environs*

Réunion publique, 17 mai 2017

Grandes orientations
du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Les intervenants

**Bureau d'études Ville Ouverte : urbanisme,
responsable de l'équipe en charge de l'élaboration du PLUi**

François Déalle-Facquez
Maxime Caillard

Bureau d'études Atopia : paysage

Guillaume Felder

Bureau d'études Ieti : environnement

Mathilde Clément

Déroulé de la réunion

Rappel de la démarche engagée et des études réalisées

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

- Les trois grandes orientations retenues
- Les objectifs détaillés et la cartographie

Questions / réponses

**Le Plan Local d'Urbanisme
intercommunal :**

à quoi ça sert ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : à quoi ça sert ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document :

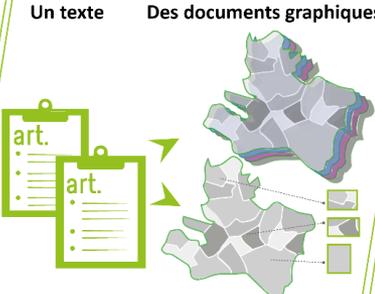
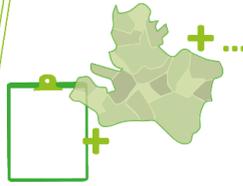
-> **réglementaire** : il obéit à un code

-> **prospectif** : il traduit un projet

Il met en application **d'autres documents réglementaires**

Il fixe des **objectifs de développement et de protection**

Il fixe des **règles, notamment en matière de construction**

Rapport de présentation	PADD	Des orientations	Règlement > Plan de zonage	Annexes
Expose la situation existante , présente les perspectives d'évolution et les nouvelles dispositions réglementaires	Grandes Orientations d'urbanisme à long terme	Secteurs et quartiers à enjeux avec des dispositions spécifiques	Règles d'urbanisme par zones, qui déterminent les possibilités de construire sur le territoire	Plans des servitudes d'utilité publique et des périmètres reportés à titre d'information
			Un texte Des documents graphiques 	

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : *à quoi ça sert ?*

➔ Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) doit aborder :

La démographie, l'économie, l'environnement, l'habitat, l'agriculture, l'emploi, les déplacements, le patrimoine, le paysage, les équipements, le stationnement, etc. etc.

En réalisant et compilant différentes études... mais aussi en écoutant :
Les habitants, les entrepreneurs, les usagers, les employés, etc. etc.

Le PLUi doit permettre de **définir et partager un projet de territoire**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : *à quoi ça sert ?*

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) doit aborder :

La démographie, l'économie, l'environnement, l'habitat, l'agriculture, l'emploi, les déplacements, le patrimoine, le paysage, les équipements, le stationnement, etc. etc.

➔ En réalisant et compilant différentes études... mais aussi en écoutant :
Les habitants, les entrepreneurs, les usagers, les employés, etc. etc.

Le PLUi doit permettre de **définir et partager un projet de territoire**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : *à quoi ça sert ?*

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) doit aborder :

La démographie, l'économie, l'environnement, l'habitat, l'agriculture, l'emploi, les déplacements, le patrimoine, le paysage, les équipements, le stationnement, etc. etc.

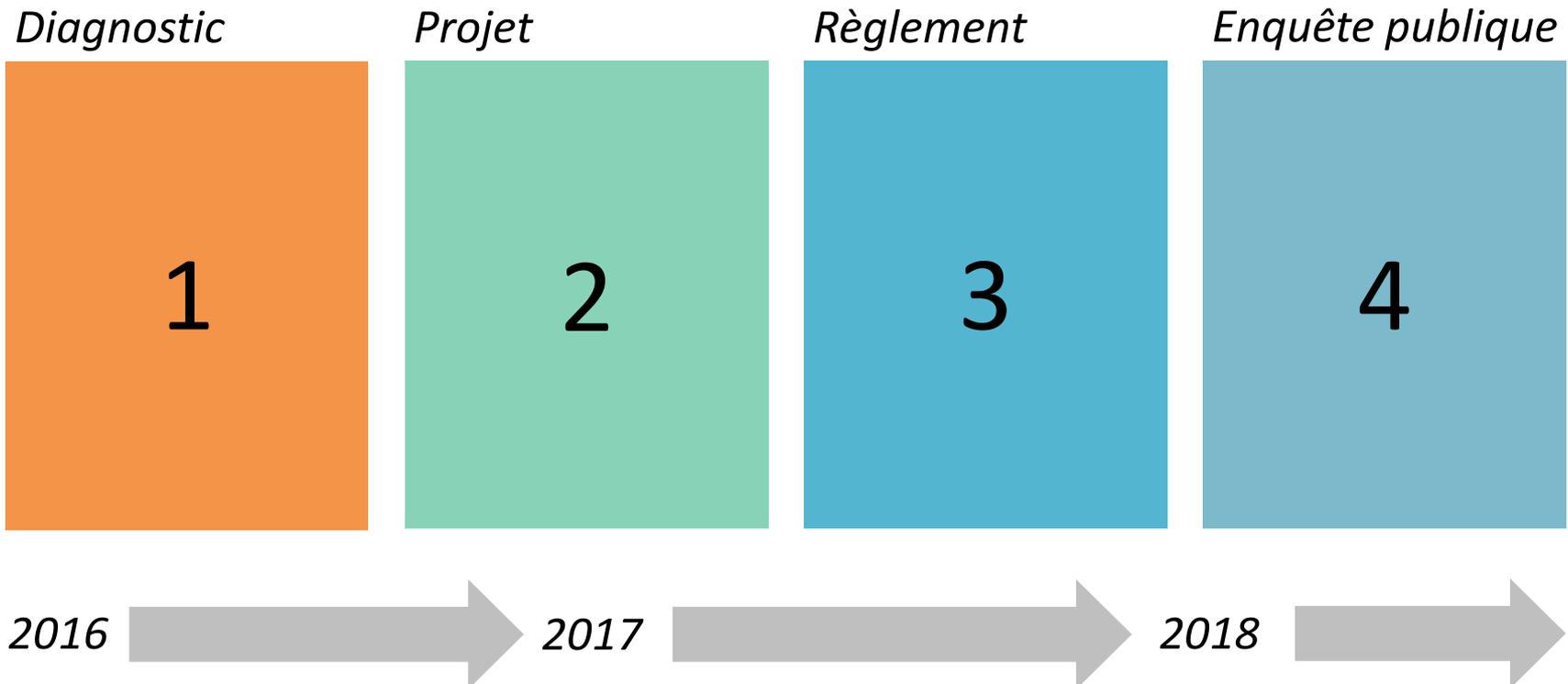
En réalisant et compilant différentes études... mais aussi en écoutant :

Les habitants, les entrepreneurs, les usagers, les employés, etc. etc.

 Le PLUi doit permettre de **définir et partager un projet de territoire**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : à quoi ça sert ?

La procédure se déroule en plusieurs étapes :



**RAPPEL
DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE**

Rappel de la démarche engagée

Le diagnostic territorial : un travail engagé en mars 2016

- Rencontre avec chaque commune
- 4 comités de suivi
- 1 comité de pilotage
- 1 séance de travail avec les acteurs économiques :
Club des entrepreneurs
- 1 réunion avec les partenaires institutionnels :
Les Personnes Publiques Associées (PPA)
- 1 marche commentée
- 1 réunion publique



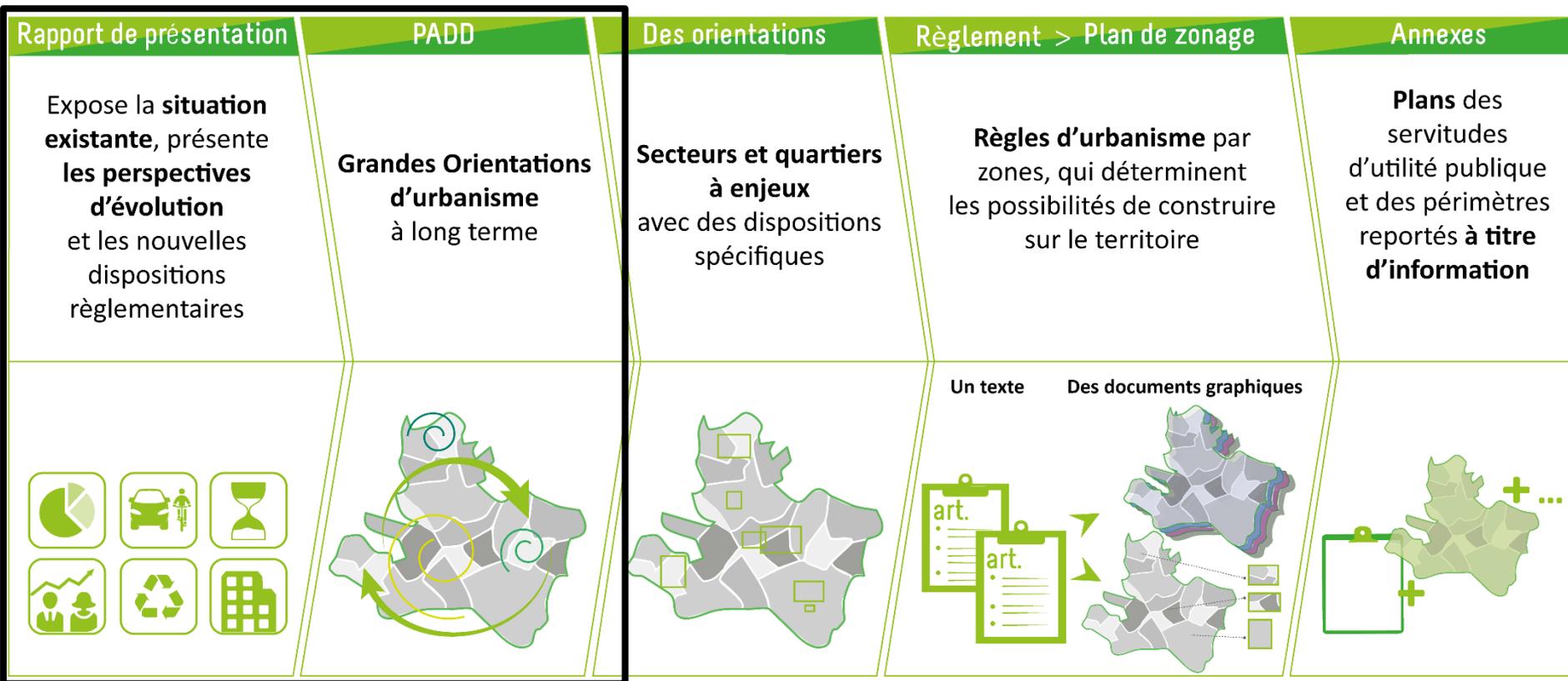
Rappel de la démarche engagée

Le PADD : un travail engagé depuis octobre 2016

- Rencontre avec chaque commune.
- 5 comités de suivi
- 3 séminaires de travail :
 - Positionnement territorial
 - Habitat
 - Économie
- 1 comité de pilotage
- 1 Conseil Communautaire
- 1 réunion avec les partenaires institutionnels :
Les Personnes Publiques Associées (PPA)

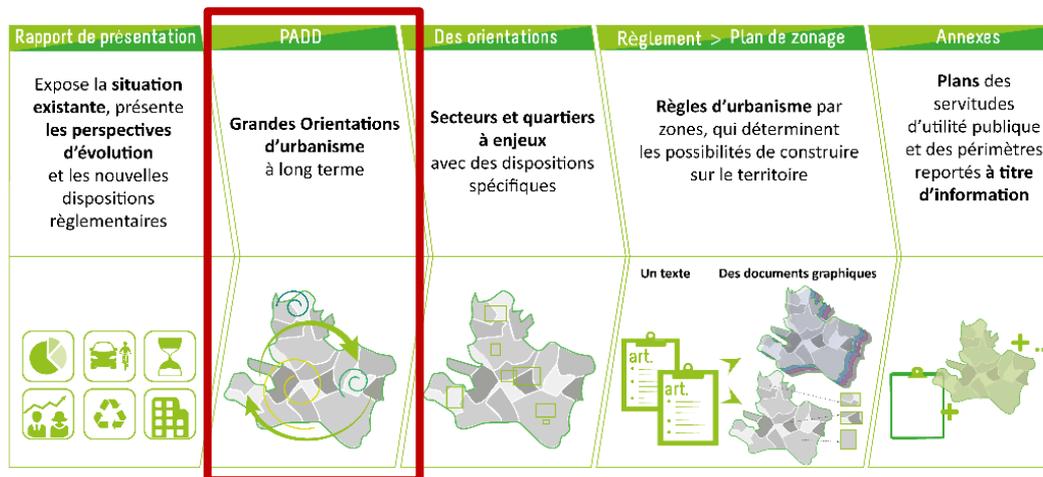


Rappel de la démarche engagée



Rappel de la démarche engagée

Le PADD est le cœur « politique » du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :



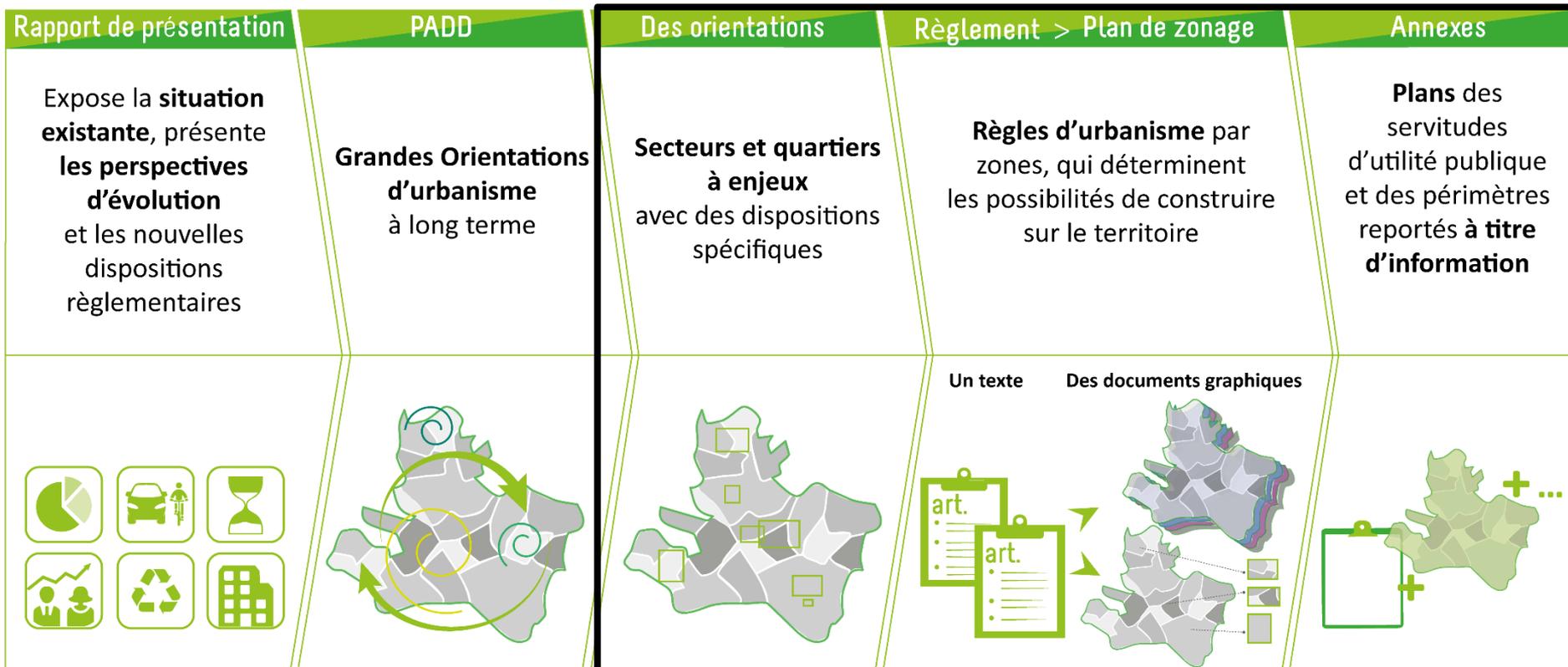
Quels objectifs se fixer en matière de développement (démographie, économie, etc.) ?

Quelles orientations en matière de protection de l'environnement, du cadre de vie... ?

Les orientations générales en matière d'urbanisme pour les 10 / 15 prochaines années

Rappel de la démarche engagée

La formalisation réglementaire...



**PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLES
(PADD)**

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le contenu du PADD : les grandes orientations et leurs objectifs

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

POURSUIVRE
L'ENGAGEMENT DANS LA
CONSTRUCTION
INTERCOMMUNALE :
LE « FAIRE-ENSEMBLE »

1.1

 Les grandes orientations du PADD 

- Poursuivre les coopérations intercommunales et valoriser les solidarités territoriales au sein du Val de Nièvre : habitudes de travail en réseau, constitution de sous-bassins de projets, poursuite des coopérations intercommunales (assainissement, adduction en eau potable, regroupements scolaires)
- Penser le futur du Val de Nièvre à l'échelle de la Communauté de Communes Nièvre et Somme en valorisant les anciennes relations et habitudes de travail issues du canton de Picquigny

 Les actions
« concrètes »



 Les différents
objectifs 

Le PADD synthétisé dans une carte

1 Conforter l'identité du Val de Nièvre et poursuivre les actions engagées

Valoriser et préserver les habitats marqueurs du territoire en lien avec la trame verte et bleue

- Cours d'eau
- Zone à dominante rurale
- Site d'Intérêt Communautaire (SIC - NATURA 2000 directive "habitats") et Zone de Protection Spéciale (ZPS - NATURA 2000, directive Oiseaux)
- ZNIEFF de type I et II

Valoriser la gestion de la ressource en eau en sensibilisant l'ensemble des acteurs

- Plan de prévention du risque inondation

Valoriser la pluralité des patrimoines

- Monument historique classé ou inscrit
- Site classé ou inscrit
- Patrimoine industriel
- Nombre de monument ou site par commune
- Causse Brèche-Cl
- Équipement intercommunal (médiathèque, école de musique, crèches)

2 Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité

Les pôles principaux

- Poursuivre la dynamique actuelle et la diversification de l'offre (Flixecourt et Ville-le-Marclet)
- Intensifier le développement par la construction neuve et le renouvellement de l'existant (Berteauxcourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart et St-Quen)
- Conformer le développement et diversifier l'offre (Vignacourt)

Les pôles secondaires

- Renforcer le rayonnement, revitaliser le centre-bourg (Domart-en-Ponthieu au sein du plateau nord)
- Poursuivre la dynamique actuelle et diversifier l'offre (Berteauxcourt-St-Quen)

L'ensemble des communes

- Bourgs : garantir à minima le maintien de la population et le fonctionnement des équipements
- Communes rurales : garantir le maintien de la population et accompagner la dynamique de Domart-en-Ponthieu

Renouveler la production de logement en valorisant l'architecture et le patrimoine industriel et rural

- C'Ve ouvrière
- Mutabilité ou bâti agricole

Projet Habitat

- Projet exemplaire (logements, activités économiques, équipements)

Poursuivre le développement de la zone d'activités (en intégrant la zone d'activités des Bomes du Temps)

- Zone d'activités existante du Val de Nièvre
- Extension

Rééquilibrer la répartition et le type d'emploi

- Diversifier les secteurs d'activités et faciliter les parcours économique

Soutenir l'activité agricole et permettre l'évolution des exploitations

- Bâtiment agricole
- Bâtiment d'élevage
- Terres cultivées

Développer l'économie liée au tourisme et la diversification agricole

- Accueil ou public, gîte, local
- Vente directe
- La ferme Travailleur

Améliorer la qualité des espaces publics et des liaisons douces pour développer les mobilités quotidiennes

- Développer la mobilité dans l'espace public
- Développer la mobilité entre les pôles
- Implanter des parkings dédiés au coviturage
- Requalifier l'ancienne voie ferrée en voie verte
- Développer les mobilités douces
- Sentier de randonnée

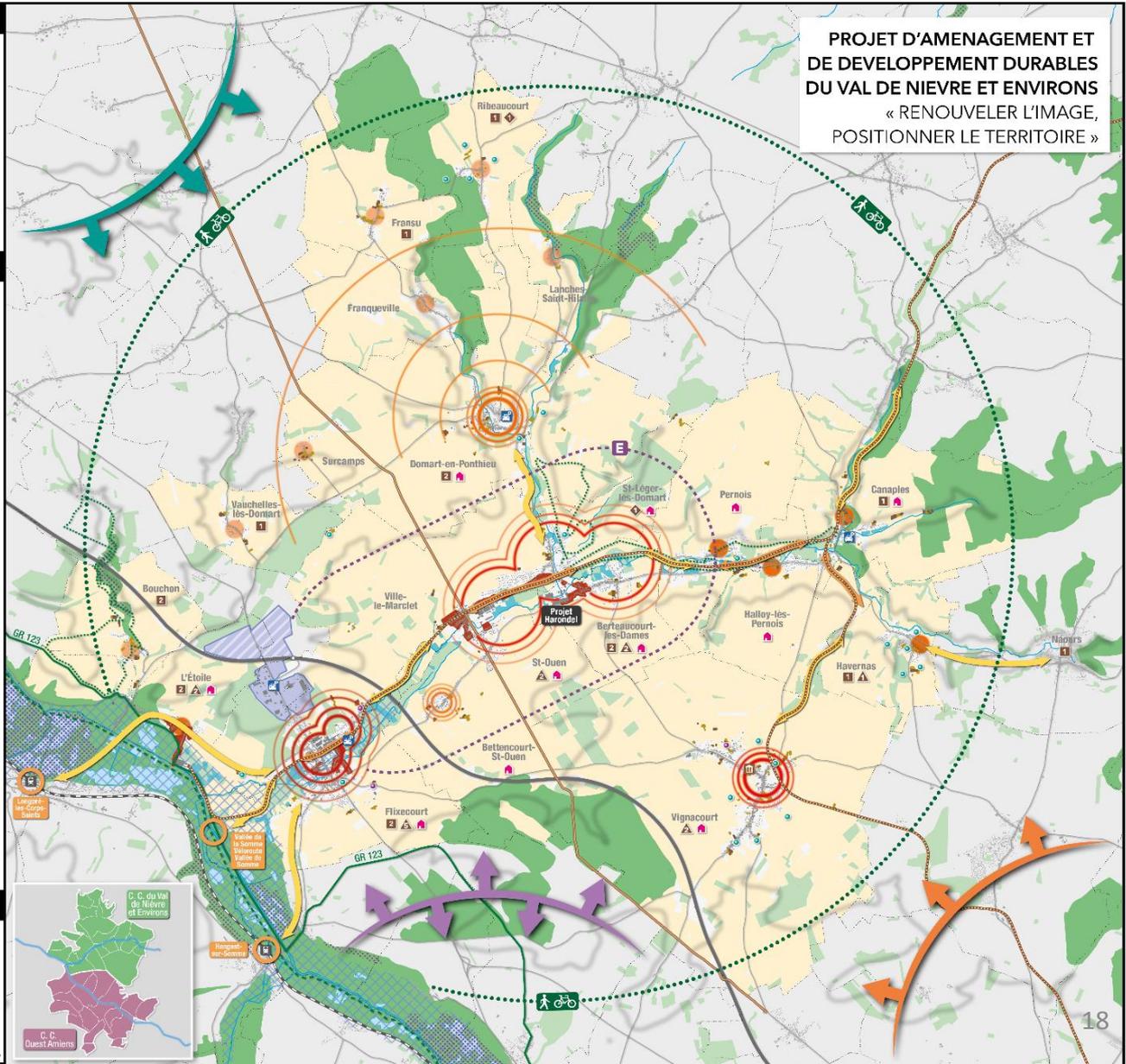
3 Partager les fondements du territoire et l'ambition du positionnement « Nièvre et Somme »

Profiter des dynamiques résidentielles et affirmer une situation rétro-littorale

- Aire d'influence littorale de la baie de Somme
- Aire d'influence péribaltique d'Amiens
- Aire d'influence de la Communauté de Communes Ouest Amiens

Développer les connexions à la vallée de la Somme, à la Valloroute Vallée de Somme, et à leurs pratiques récréatives

- Développer les connexions vers la vallée de la Somme, la Valloroute Vallée de Somme et les gares
- Chemin de Grande Randonnée (GR 123)
- La Valloroute Vallée de Somme



Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT
« NIÈVRE ET SOMME »

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

LES GRANDES ORIENTATIONS

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT
« NIÈVRE ET SOMME »

POURSUIVRE
L'ENGAGEMENT DANS LA
CONSTRUCTION
INTERCOMMUNALE :
LE « FAIRE-ENSEMBLE »

1.1



POURSUIVRE
L'ENGAGEMENT DANS LA
CONSTRUCTION
INTERCOMMUNALE :
LE « FAIRE-ENSEMBLE »

1.1

Ce qui existe déjà en matière de politiques d'aménagement et de politiques publiques :

- Culture
- Développement économique
- Social
- Regroupements scolaires
- Etc.

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

VALORISER LE CADRE
DE VIE RURAL COMME UN
DÉNOMINATEUR COMMUN,
FÉDÉRATEUR



1.2

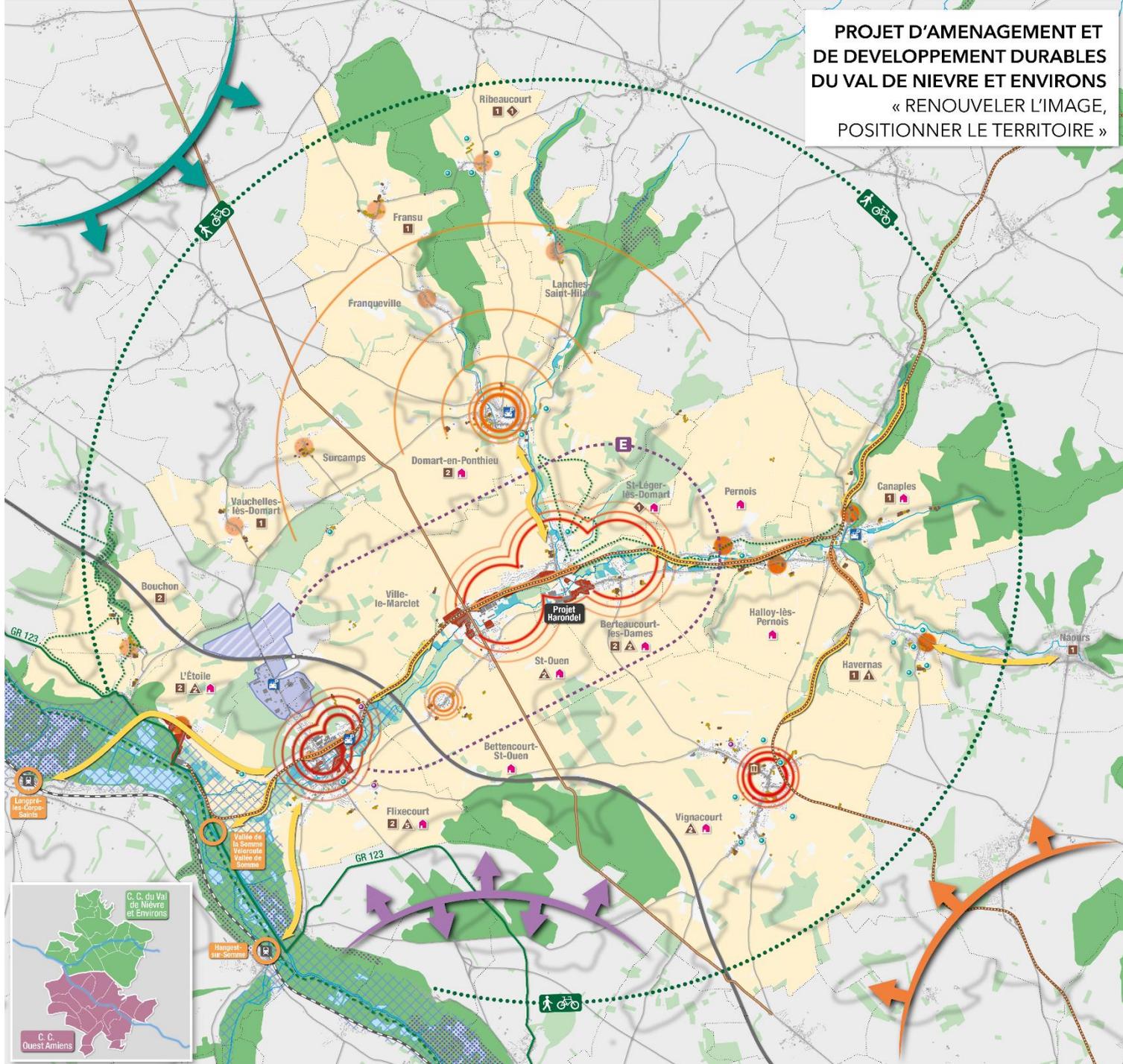
VALORISER LE CADRE
DE VIE RURAL COMME UN
DÉNOMINATEUR COMMUN,
FÉDÉRATEUR

1.2

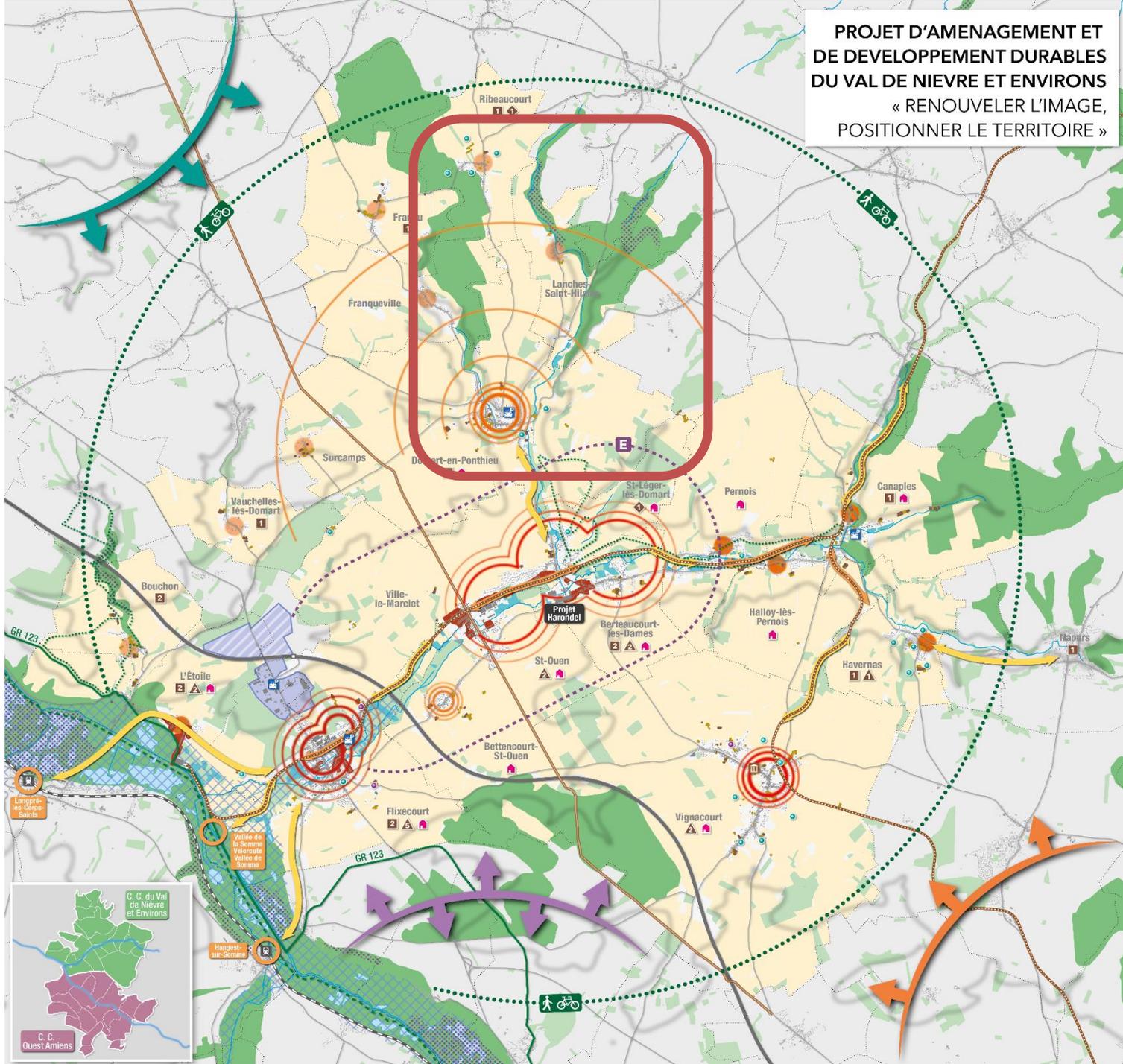
Valoriser les qualités du paysage local : l'identité du Val de Nièvre

- La vallée de la Nièvre, la vallée de la Somme et les plateaux
- Les parcs (exemple : Château de Ribeaucourt), les bois (exemple : Ribeaucourt, Canaples, Vignacourt), les ceintures vertes, les haies
- La variété des pratiques agricoles (dont l'élevage)
- Les zones humides (les marais)
- Le réseau hydrographique : cours d'eau, zones inondables, zones de ruissellement, etc.
- Les secteurs classés comme les zones Natura 2000
- « **La trame verte et bleue** »

**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUVELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



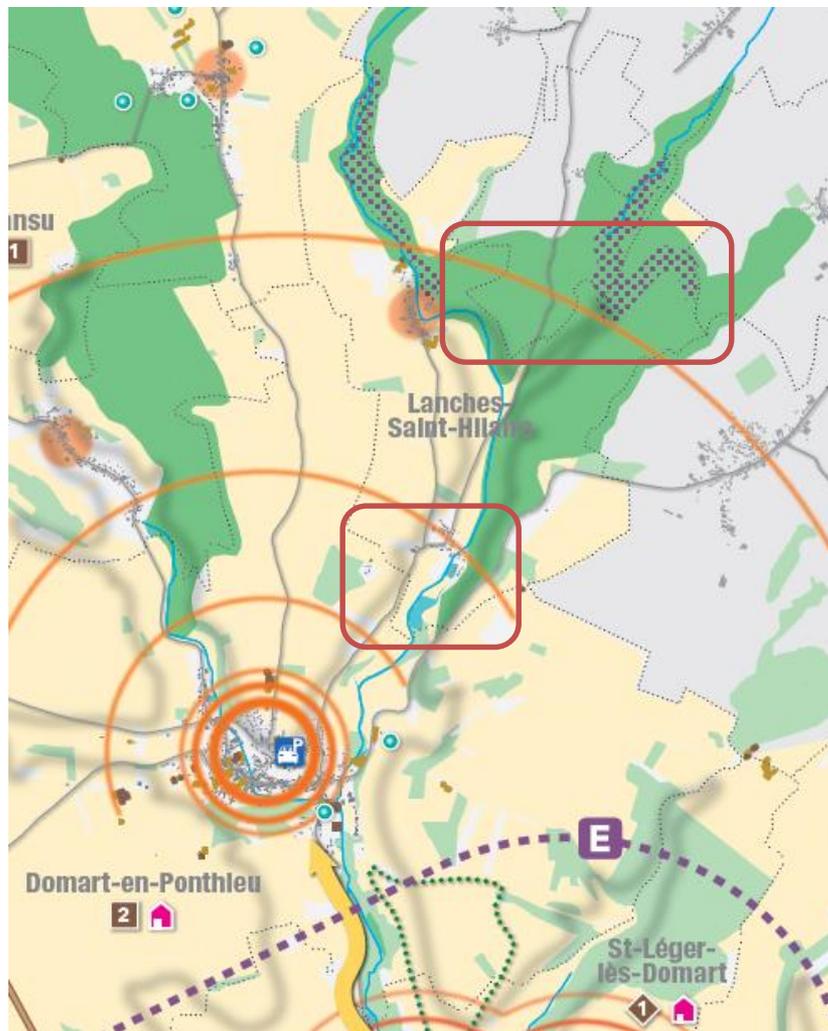
**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



EXEMPLE :

1 - Conforter l'identité du Val de Nièvre et poursuivre les politiques engagées

Valoriser le cadre de vie rural comme un dénominateur commun, fédérateur



1 Conforter l'identité du Val de Nièvre et poursuivre les actions engagées

Valoriser et préserver les habitats marqueurs du territoire en lien avec la trame verte et bleue

-  Cours d'eau
-  Zone à dominante humide
-  Site d'Interêt Communautaire (SIC - NATURA 2 000 directive habitat) et Zone de Protection Spéciale (ZPS - NATURA 2 000, directive Oiseaux)
-  ZNIEFF de type I et II

Valoriser la gestion de la ressource en eau en sensibilisant l'ensemble des acteurs

-  Plan de prévention du risque inondation

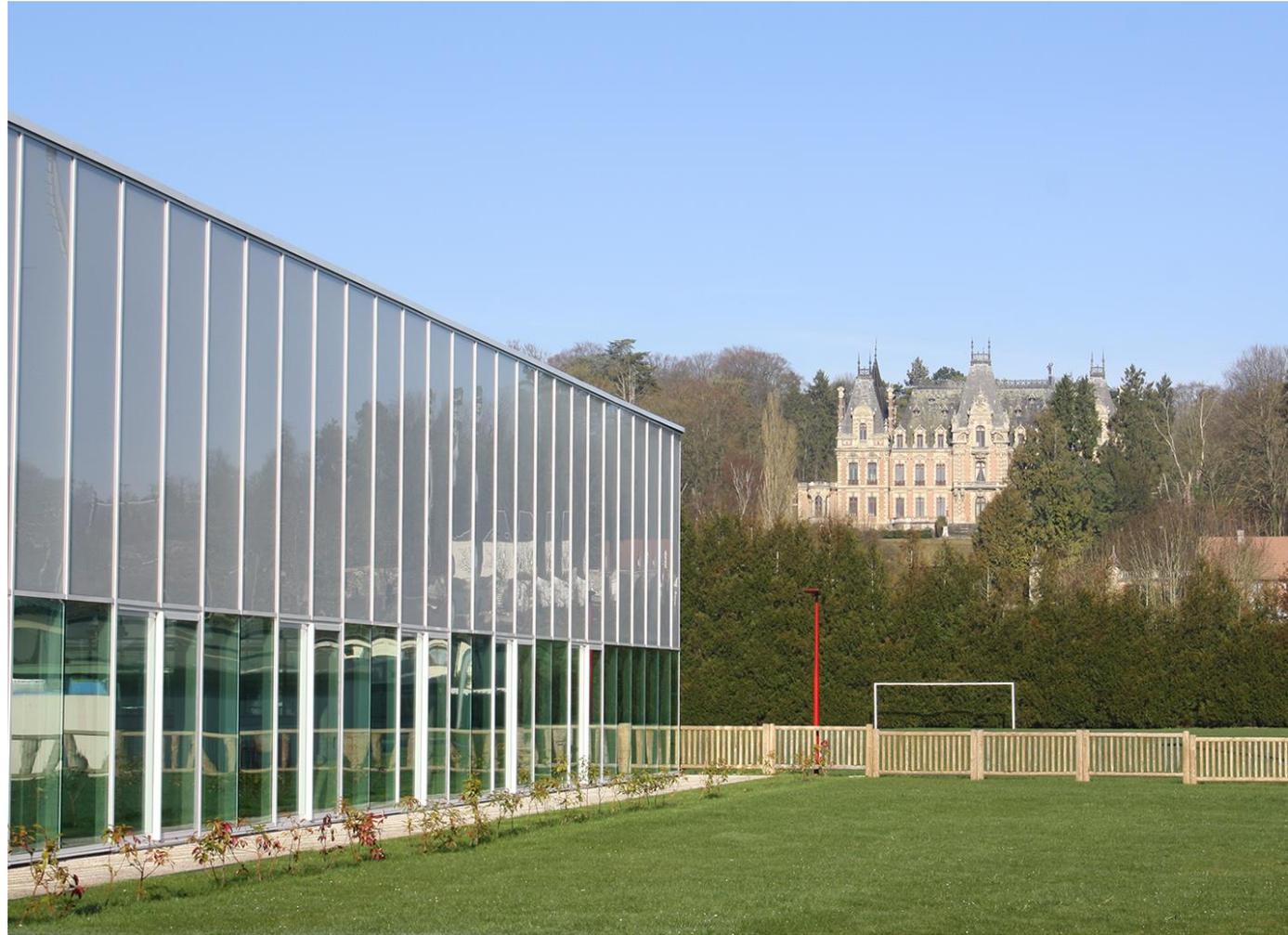
Valoriser la pluralité des patrimoines

-  Monument historique classé ou inscrit
-  Site classé ou inscrit
-  Patrimoine industriel
-  Nombre de monument ou site par commune
-  Chaussée Brunehaut
-  Équipement intercommunal (médiathèque, école de musique, crèches)

1

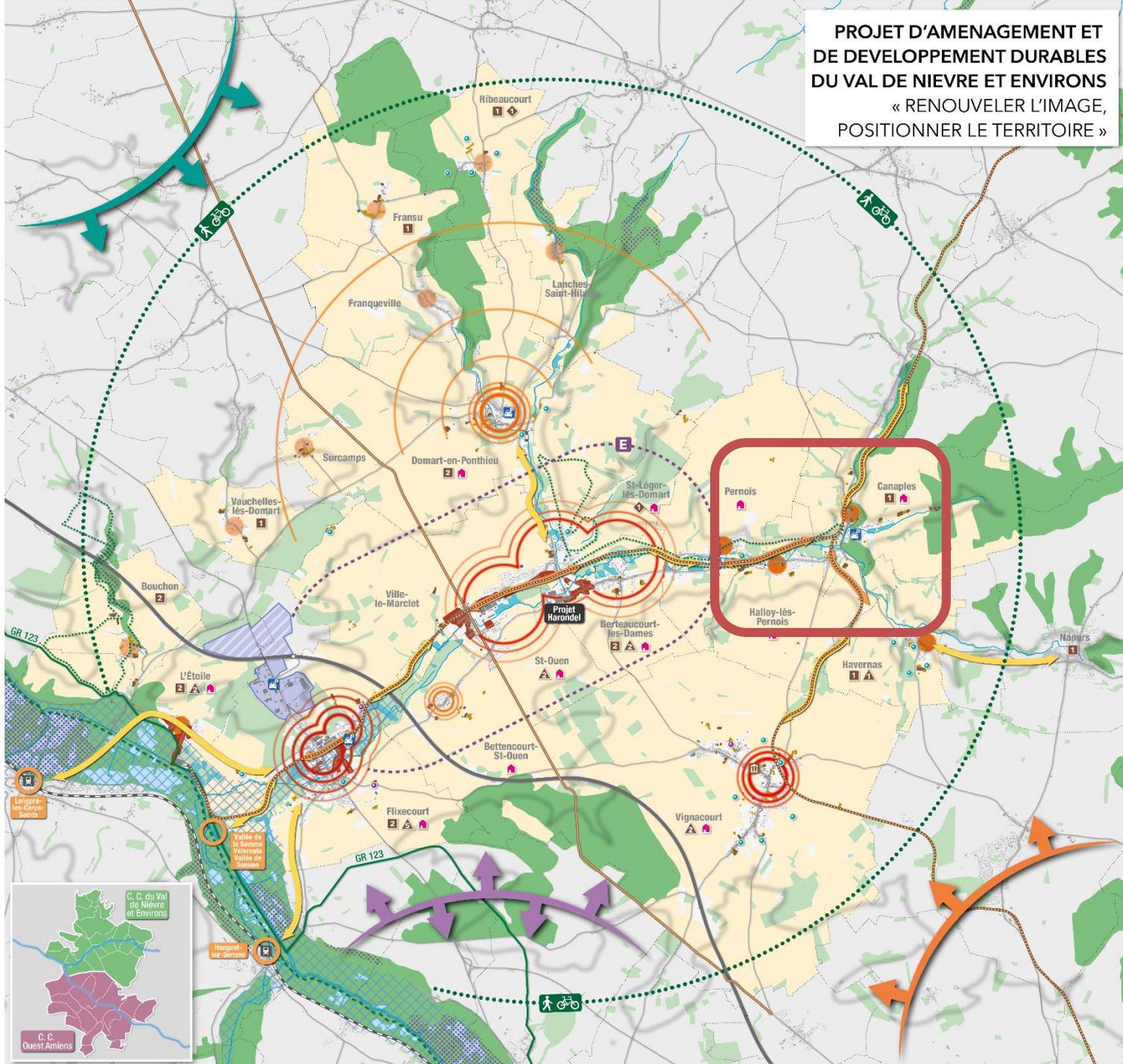
CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

CONFORTER LES
POLITIQUES LOCALES
EN MAINTENANT LES
AVANTAGES D'UNE
CAMPAGNE URBAINE



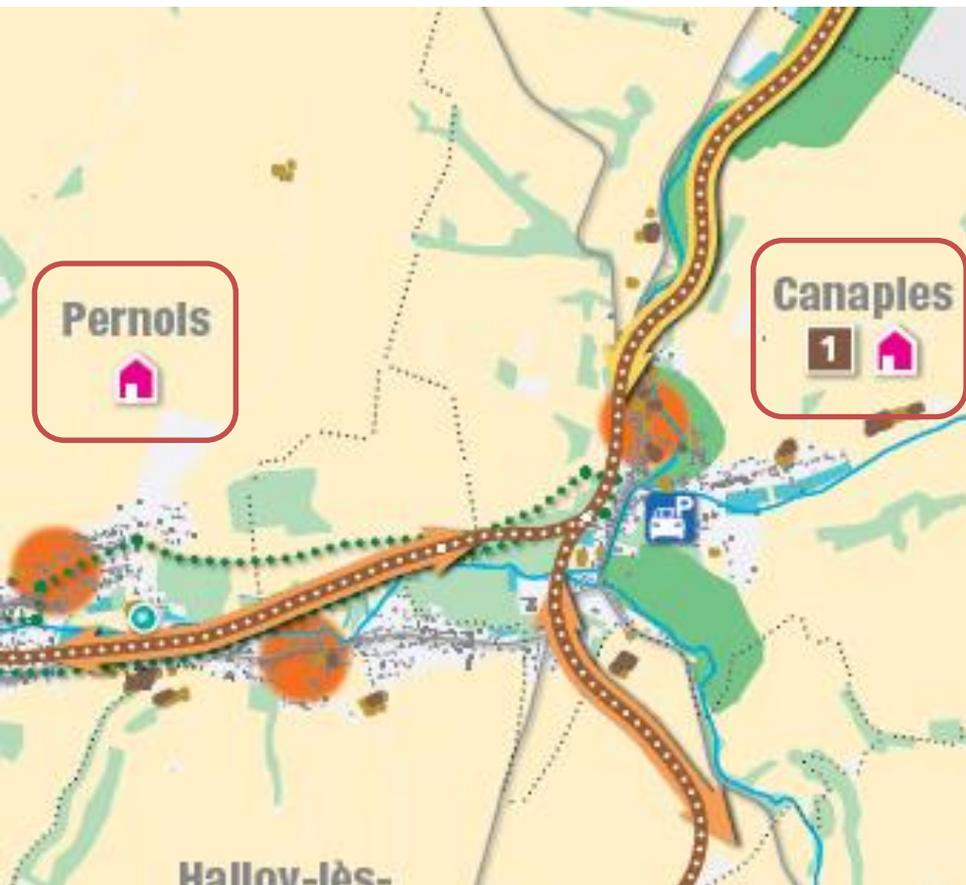
1.3

**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



EXEMPLE :

1 - Conforter l'identité du Val de Nièvre et poursuivre les politiques engagées



1 Conforter l'identité du Val de Nièvre et poursuivre les actions engagées

Valoriser et préserver les habitats marqueurs du territoire en lien avec la trame verte et bleue

-  Cours d'eau
-  Zone à dominante humide
-  Site d'Interêt Communautaire (SIC - NATURA 2 000 directive habitat) et Zone de Protection Spéciale (ZPS - NATURA 2 000, directive Oiseaux)
-  ZNIEFF de type I et II

Valoriser la gestion de la ressource en eau en sensibilisant l'ensemble des acteurs

-  Plan de prévention du risque inondation

Valoriser la pluralité des patrimoines

-  Monument historique classé ou inscrit
-  Site classé ou inscrit
-  Patrimoine industriel
- Nombre de monument ou site par commune

Chaussée Brunehaut

-  Équipement intercommunal (médiathèque, école de musique, crèches)

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

AFFIRMER LES
DÉCLINAISONS SPATIALES
VISANT À STRUCTURER
ET RELIER LE TERRITOIRE

1.4



AFFIRMER LES
DÉCLINAISONS SPATIALES
VISANT À STRUCTURER
ET RELIER LE TERRITOIRE

1.4

Renforcer les principaux pôles du territoire :

- Flixecourt/Ville-le-Marclet
- Vignacourt
- Saint-Ouen/Saint-Léger-lès-Domart/Berteaucourt-lès-Dames
- Domart-en-Ponthieu
- Bettencourt-Saint-Ouen

Renforcer les liaisons, faciliter la mobilité et la proximité :

- Transformer l'ancienne voie ferrée en liaison douce
- Développer le covoiturage en accompagnant la pratique (aires de stationnement dédiées)

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

POURSUIVRE
L'ENGAGEMENT DANS LA
CONSTRUCTION
INTERCOMMUNALE :
LE « FAIRE-ENSEMBLE »

1.1

VALORISER LE CADRE
DE VIE RURAL COMME UN
DÉNOMINATEUR COMMUN,
FÉDÉRATEUR

1.2

CONFORTER LES
POLITIQUES LOCALES
EN MAINTENANT LES
AVANTAGES D'UNE
CAMPAGNE URBAINE

1.3

AFFIRMER LES
DÉCLINAISONS SPATIALES
VISANT À STRUCTURER
ET RELIER LE TERRITOIRE

1.4

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER
SON ATTRACTIVITÉ

3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT
« NIÈVRE ET SOMME »

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

Selon les orientations du SCoT produire 1 100 logements entre 2018 et 2032

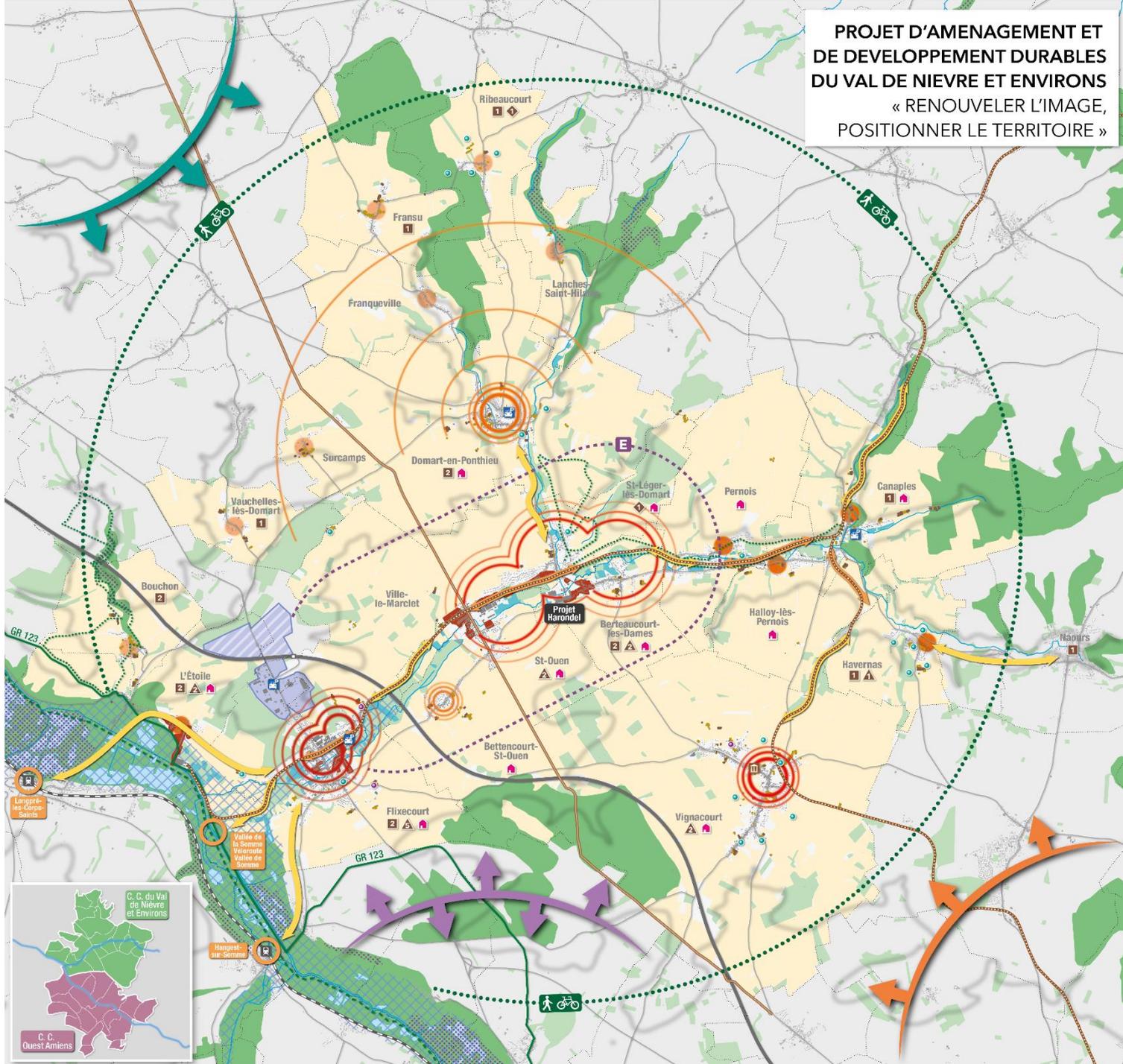
Diversifier l'offre de logements afin d'attirer de nouveaux ménages

**INTENSIFIER LA
DYNAMIQUE
DÉMOGRAPHIQUE
ACTUELLE TOUT EN
DIVERSIFIANT LES
PROFILS DES MÉNAGES**

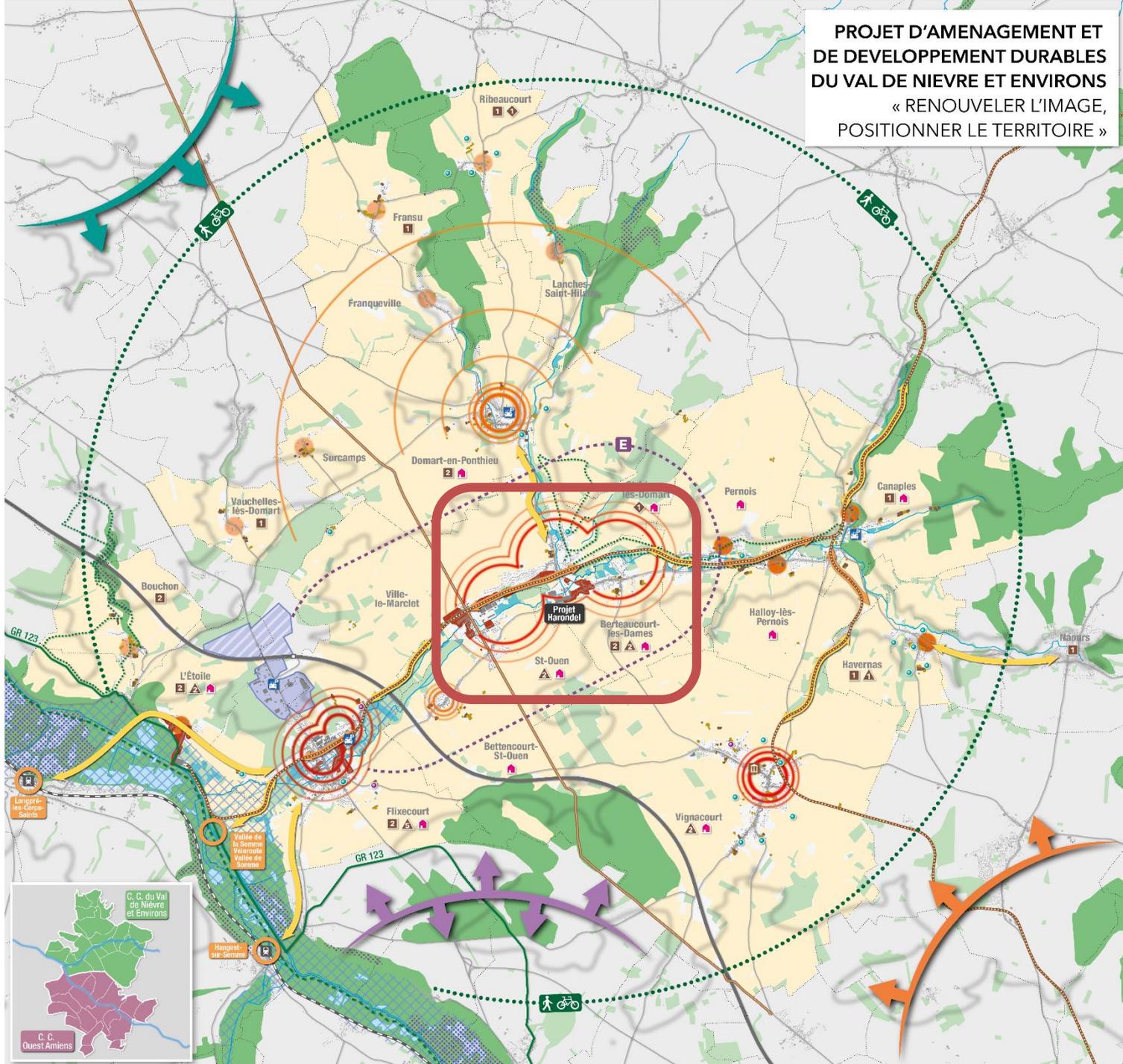
2.1

- Privilégier la croissance démographique dans les pôles principaux
- Retrouver une croissance démographique forte dans la vallée
- Renforcer le poids des pôles secondaires, notamment à Domart-en-Ponthieu par une résorption de la vacance
- Assurer le maintien du nombre d'habitants ou un développement mesuré pour les autres communes

**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »

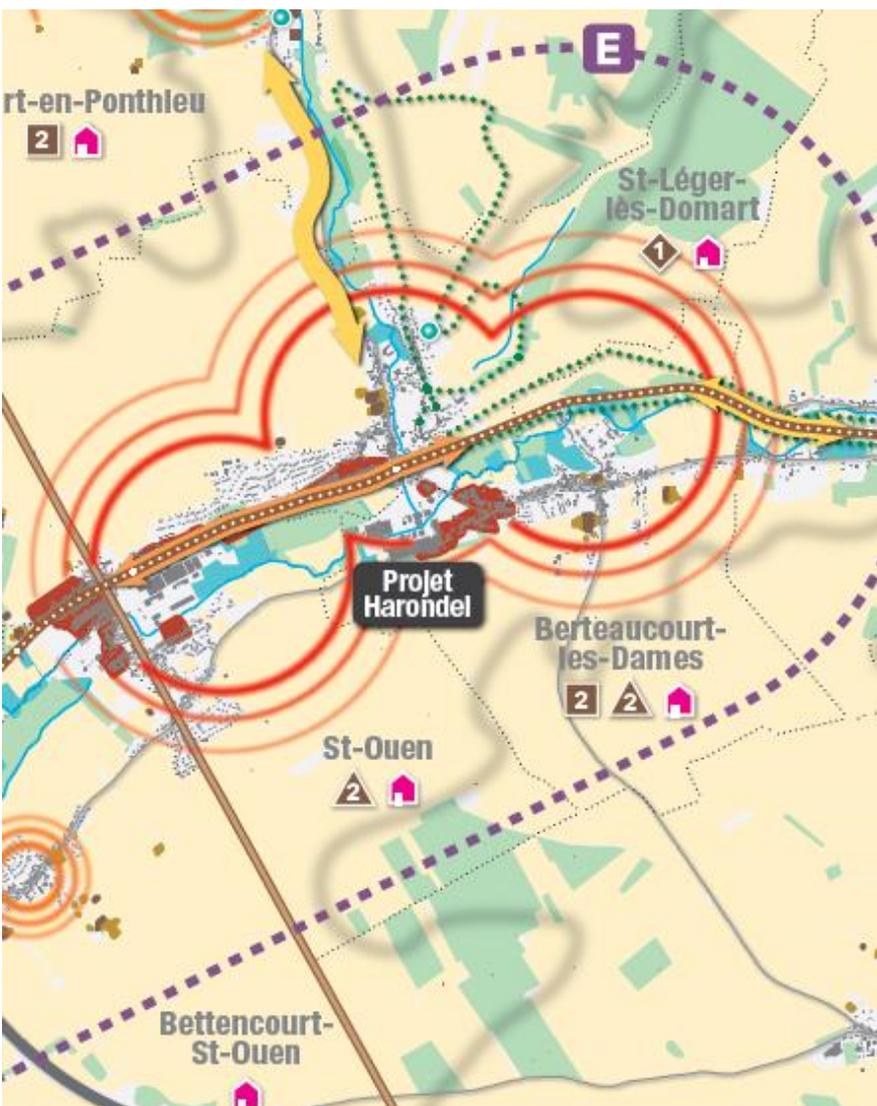


**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



EXEMPLE : 2 - Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain



2 Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité

Les pôles principaux



Poursuivre la dynamique actuelle et la diversification de l'offre (Flixecourt et Ville-le-Marclet)



Intensifier le développement par la construction neuve et le renouvellement de l'existant (Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-lès-Domart et St-Ouen)



Conforter le développement et diversifier l'offre (Vignacourt)

Les pôles secondaires



Renforcer le rayonnement et revitaliser le centre-bourg (Domart-en-Ponthieu au sein du plateau nord)



Poursuivre la dynamique actuelle et diversifier l'offre (Bettencourt-St-Ouen)

L'ensemble des communes



Bourgs : garantir a minima le maintien de la population et le fonctionnement des équipements



Communes rurales : garantir le maintien de la population et accompagner la dynamique de Domart-en-Ponthieu

Renouveler la production de logement en valorisant l'architecture et le patrimoine industriel et rural



Cité ouvrière



Mutabilité du bâti agricole



Projet exemplaire (logements, activités économiques, équipements)

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

RENOUVELER LA
PRODUCTION DE
LOGEMENTS EN
VALORISANT
L'ARCHITECTURE
ET LE PATRIMOINE
INDUSTRIEL ET RURAL

2.2



...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

**RENOUVELER LA
PRODUCTION DE
LOGEMENTS EN
VALORISANT
L'ARCHITECTURE
ET LE PATRIMOINE
INDUSTRIEL ET RURAL**

2.2

Développer un projet ambitieux et structurant pour le Val de Nièvre sur le site Harondel

Investir prioritairement d'autres secteurs de renouvellement urbain :

- les friches, les cités ouvrières, les dents creuses, le bâti délaissé et vacant...
- ...afin d'optimiser la consommation d'espaces agricoles et naturels

Mettre en valeur le caractère architectural

Porter une attention particulière à des modes de constructions durables

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

RÉPONDRE AUX BESOINS
DES HABITANTS ET
AMÉLIORER PLUS
LARGEMENT LA QUALITÉ
DE L'HABITAT

2.3



2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

Améliorer la qualité du parc ancien, notamment les cités ouvrières (confort et performances énergétiques des logements)

Prendre en compte les besoins en logements des ménages modestes, notamment les besoins des ménages locataires du parc privé dégradé

Répondre aux demandes de logements locatifs aidés afin de faciliter les parcours résidentiels au sein du territoire

Répondre aux besoins des publics spécifiques, notamment des personnes âgées et des jeunes ménages

RÉPONDRE AUX BESOINS
DES HABITANTS ET
AMÉLIORER PLUS
LARGEMENT LA QUALITÉ
DE L'HABITAT

2.3

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

INTERVENIR SUR LE
FONCTIONNEMENT
URBAIN DES BOURGS
POUR AMÉLIORER LA
QUALITÉ DE VIE

2.4



2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...résidentielle, par la valorisation du cadre de vie et le renouvellement urbain

INTENSIFIER LA
DYNAMIQUE
DÉMOGRAPHIQUE
ACTUELLE TOUT EN
DIVERSIFIANT LES
PROFILS DES MÉNAGES

2.1

RENOUVELER LA
PRODUCTION DE
LOGEMENTS EN
VALORISANT
L'ARCHITECTURE
ET LE PATRIMOINE
INDUSTRIEL ET RURAL

2.2

RÉPONDRE AUX BESOINS
DES HABITANTS ET
AMÉLIORER PLUS
LARGEMENT LA QUALITÉ
DE L'HABITAT

2.3

INTERVENIR SUR LE
FONCTIONNEMENT
URBAIN DES BOURGS
POUR AMÉLIORER LA
QUALITÉ DE VIE

2.4

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...économique par la diversification des activités

POUR SUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
ZONE D'ACTIVITÉS

2.5



Bocquet
03 20 81 81 59

...économique par la diversification des activités

**POUR SUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
ZONE D'ACTIVITÉS**

2.5

Valoriser les nombreux atouts de la zone

Poursuivre l'accueil d'entreprises en privilégiant des structures génératrices d'emplois

Dynamiser la zone d'activités en engageant une nouvelle phase de développement :

- En lien avec les filières de l'économie locale
- Développer l'offre en immobilier d'entreprise
- Renforcer les services proposés au sein de la zone
- Promouvoir l'offre et communiquer sur les actions
- Travailler l'image de marque et diversifier les entreprises

Développer la zone d'activités en cohérence avec celle des Bornes du Temps

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...économique par la diversification des activités

RÉÉQUILIBRER LA RÉPARTITION ET LE TYPE D'EMPLOI, NOTAMMENT DANS LA VALLÉE ET LES PÔLES SECONDAIRES DU TERRITOIRE

2.6



...économique par la diversification des activités

RÉÉQUILIBRER LA RÉPARTITION ET LE TYPE D'EMPLOI, NOTAMMENT DANS LA VALLÉE ET LES PÔLES SECONDAIRES DU TERRITOIRE

2.6

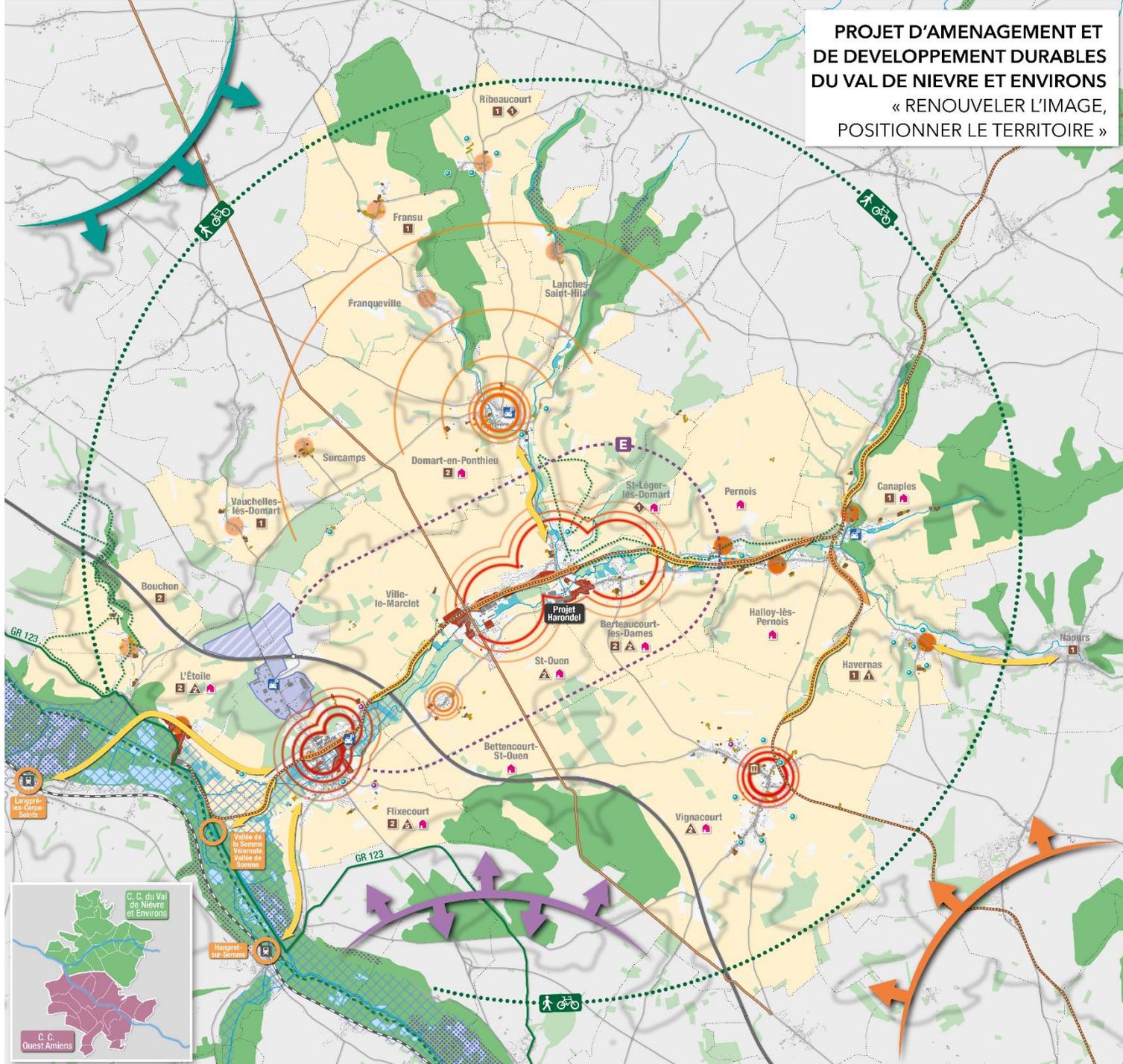
Développer l'activité vers des secteurs économiques innovants (économie circulaire, énergies vertes), donner une « marque » pour le territoire

Poursuivre le déploiement du réseau haut débit

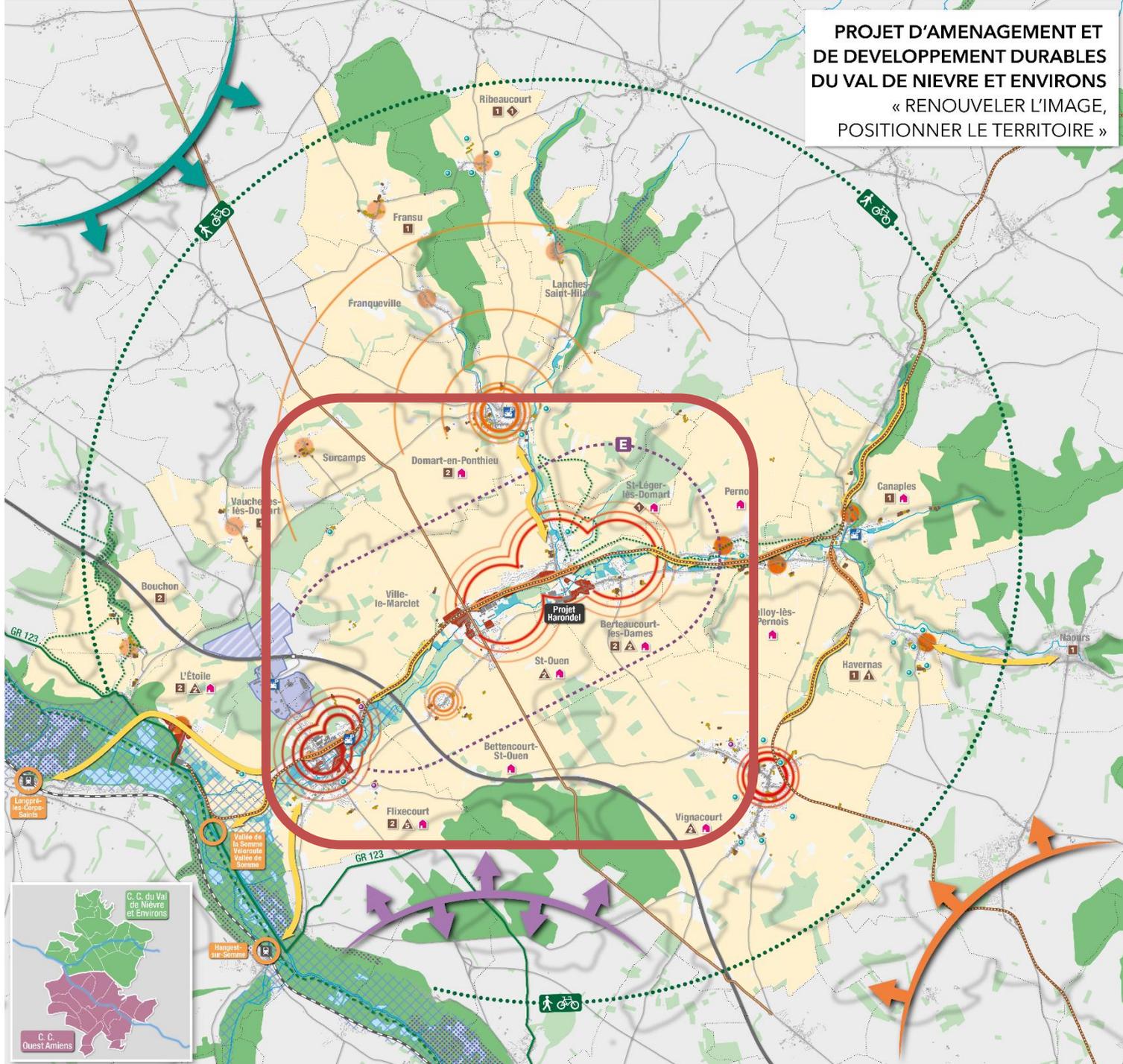
Faciliter l'accès à l'emploi en développant l'offre de mobilité (réseau de liaisons douces et en favorisant le covoiturage)

Impliquer l'ensemble des acteurs (entrepreneurs, structures d'accompagnement et de formation) dans l'accès et le retour à l'emploi

**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



EXEMPLE : 2 - Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité ...économique par la diversification des activités

Rééquilibrer la répartition et le type d'emploi, notamment dans la vallée et les pôles secondaires du territoire



2 Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité

Poursuivre le développement de la zone d'activités (en intégrant la zone d'activités des Bornes du Temps)

-  Zone d'activité existante du Val de Nièvre
-  Extension

Rééquilibrer la répartition et le type d'emploi

-  Diversifier les secteurs d'activités et faciliter le parcours économique

Soutenir l'activité agricole et permettre l'évolution des exploitations

-  Bâtiment agricole
-  Bâtiment d'élevage
-  Terres cultivées

Développer l'économie liée au tourisme et la diversification agricole

-  Accueil du public, gîte, locatif
-  Vente directe
-  La ferme Thuillier

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...économique par la diversification des activités

MAINTENIR
ET DIVERSIFIER
LE SECTEUR AGRICOLE
EN VALORISANT LES
FILIÈRES LOCALES

2.7



...économique par la diversification des activités

MAINTENIR
ET DIVERSIFIER
LE SECTEUR AGRICOLE
EN VALORISANT LES
FILIÈRES LOCALES

2.7

Soutenir l'activité agricole et permettre le maintien et l'évolution des exploitations :

- Au niveau des sièges, des stockages, des terres, etc.
- Tenir compte des enjeux spécifique à l'élevage
- Veiller à la qualité de circulation des engins
- Offrir la possibilité de diversifier l'activité

Inscrire l'agriculture dans la stratégie touristique et l'offre de loisirs :

- Permettre la diversification
- Développer l'accueil et le tourisme à la ferme
- Développer une offre récréative et de loisirs : accueil des scolaires, fermes pédagogiques, etc.

Valoriser la qualité des produits et promouvoir les circuits-courts (vente directe des produits fermiers locaux)

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ

...économique par la diversification des activités

POURSUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
ZONE D'ACTIVITÉS

2.5

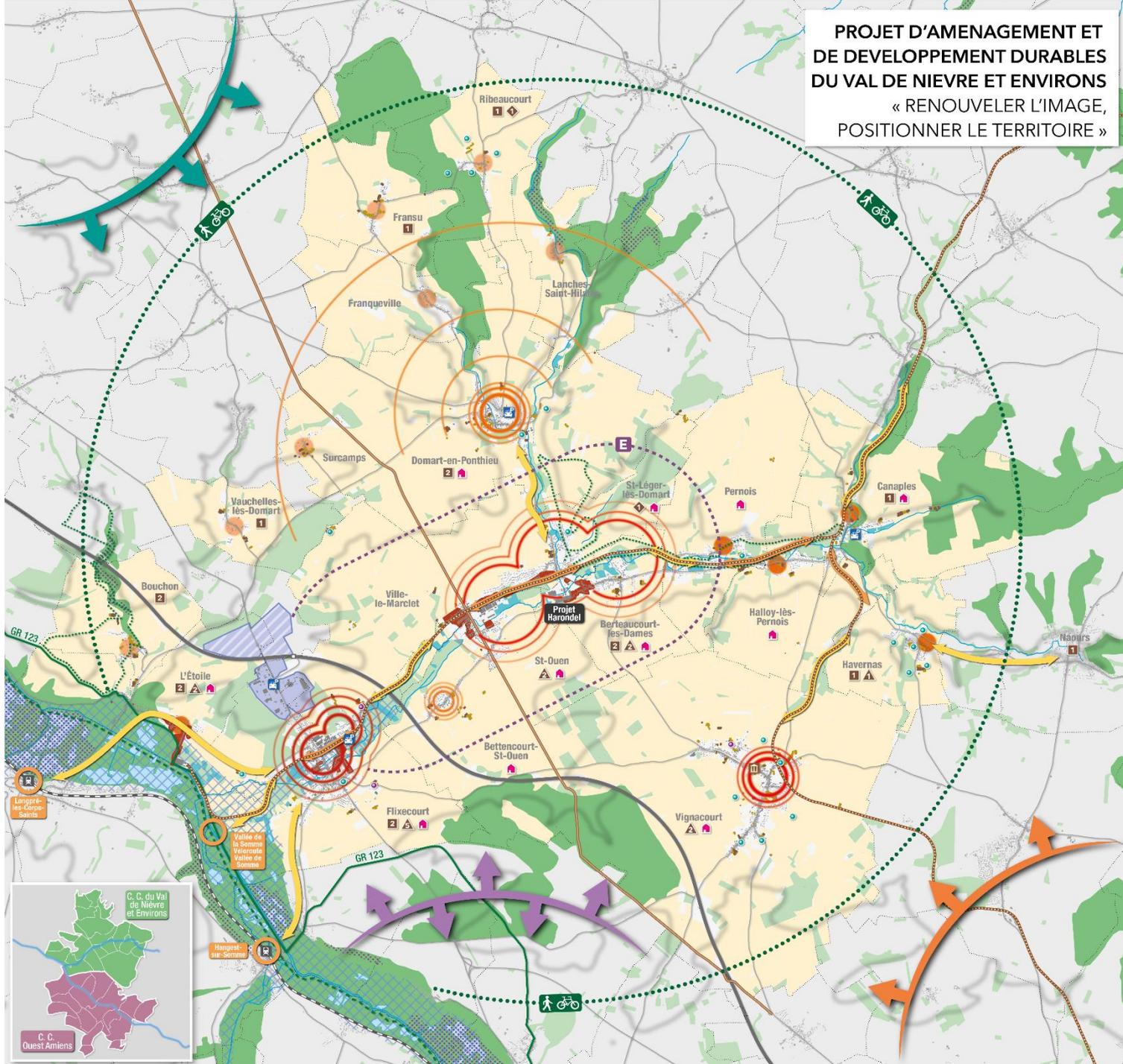
RÉÉQUILIBRER LA
RÉPARTITION ET LE TYPE
D'EMPLOI, NOTAMMENT
DANS LA VALLÉE ET LES
PÔLES SECONDAIRES DU
TERRITOIRE

2.6

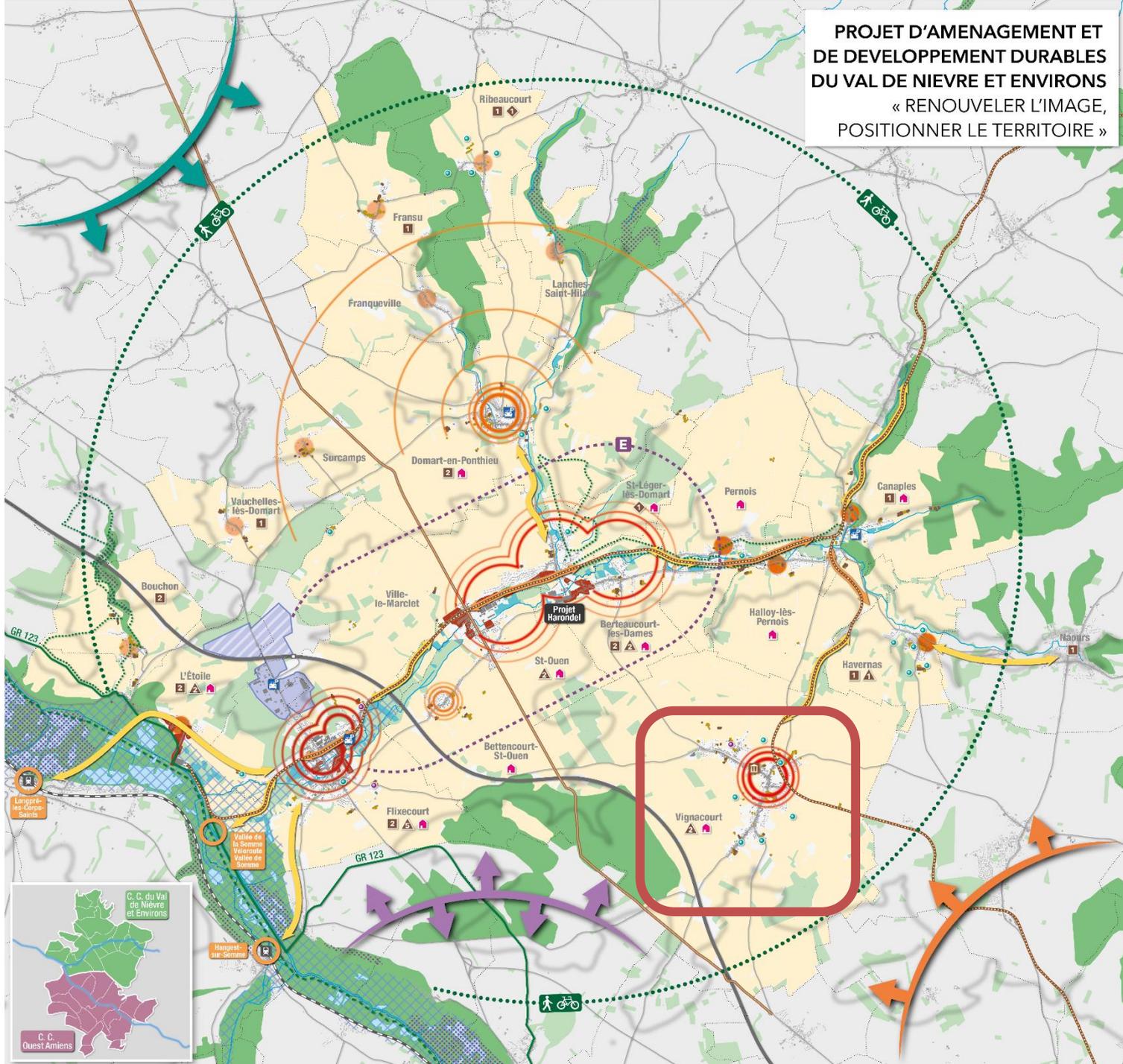
MAINTENIR
ET DIVERSIFIER
LE SECTEUR AGRICOLE
EN VALORISANT LES
FILIÈRES LOCALES

2.7

**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »

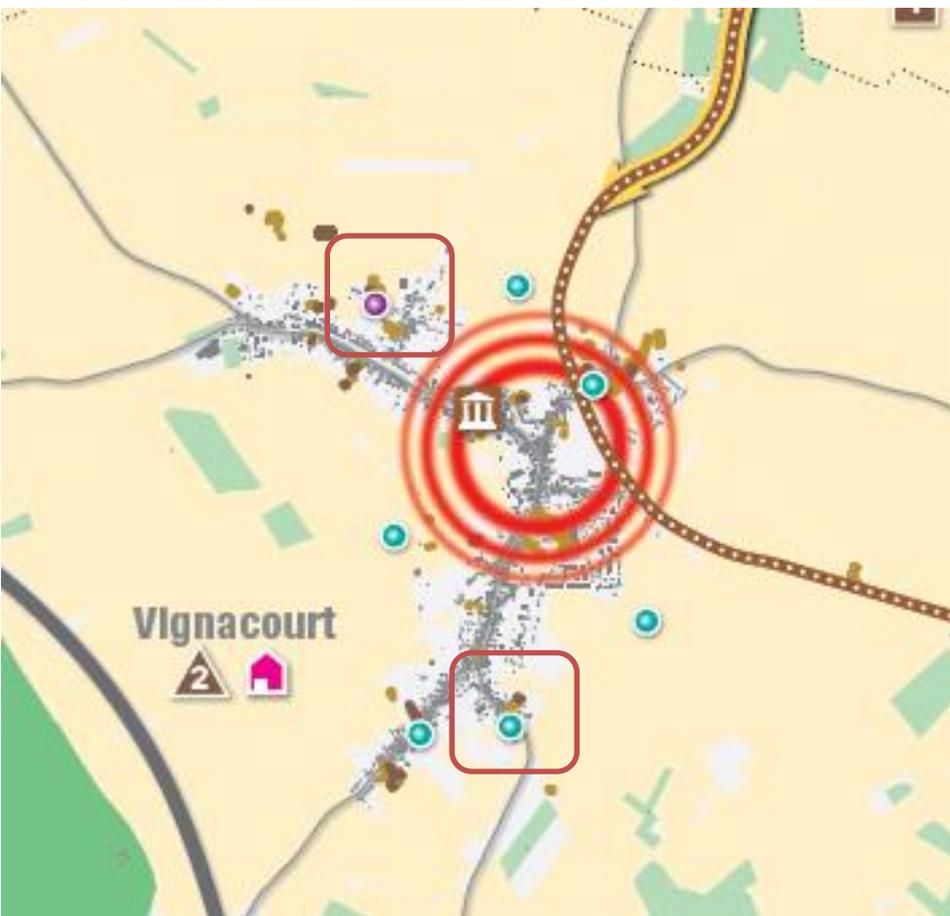


**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



EXEMPLE : 2 - Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité ...économique par la diversification des activités

Maintenir et diversifier le secteur agricole en valorisant les filières locales



2 Renouveler l'image du territoire : s'appuyer sur ses atouts pour développer son attractivité

Soutenir l'activité agricole et permettre l'évolution des exploitations

- Bâtiment agricole
- Bâtiment d'élevage
- Terres cultivées

Développer l'économie liée au tourisme et la diversification agricole

- Accueil du public, gîte, locatif
- Vente directe
- La ferme Thuillier

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

1

CONFORTER L'IDENTITE DU VAL DE NIÈVRE ET POURSUIVRE LES POLITIQUES ENGAGÉES

2

RENOUVELER L'IMAGE DU TERRITOIRE : S'APPUYER SUR SES ATOUTS POUR DÉVELOPPER
SON ATTRACTIVITÉ

3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT
« NIÈVRE ET SOMME »

3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT « NIÈVRE ET SOMME »

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
LIÉE AU TOURISME DE
NATURE ET D'HISTOIRE

3.1



**DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
LIÉE AU TOURISME DE
NATURE ET D'HISTOIRE****3.1**

Favoriser les pratiques de plein air, mettre en réseau les sites en développant les itinéraires et les voies vertes

Valoriser l'identité paysagère et patrimoniale :

- La diversité des patrimoines : rural, industriel, de guerre
- Faire du musée de Vignacourt le moteur du développement touristique
- Valoriser les autres secteurs au potentiel touristique (L'Étoile – Domart-en-Ponthieu – Berteaucourt-les-Dames)

Connecter le territoire à la vallée de la Somme et son positionnement rétro-littoral

3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT « NIÈVRE ET SOMME »

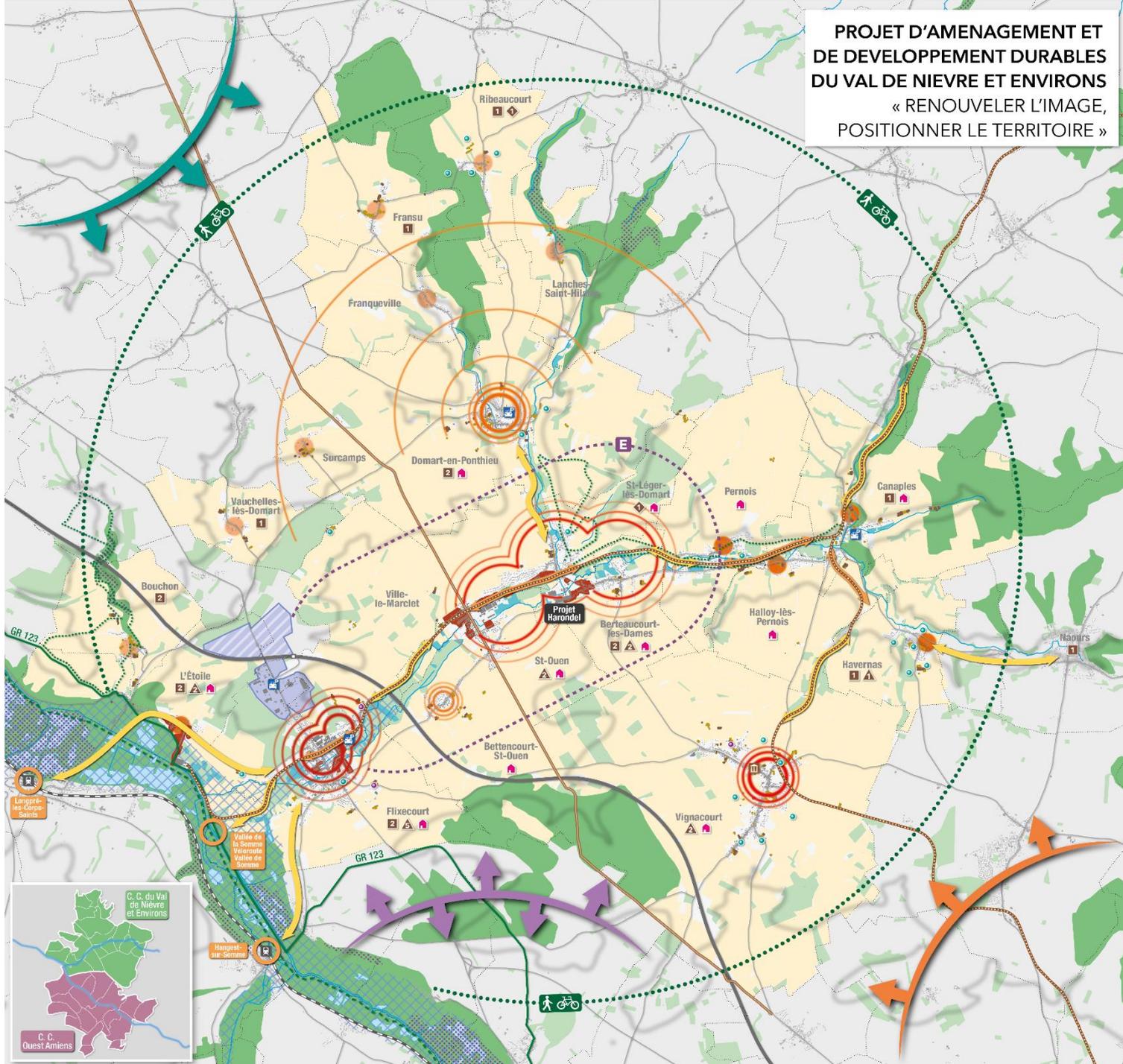
DÉVELOPPER
L'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE AVEC UNE
OFFRE DIVERSIFIÉE

3.2

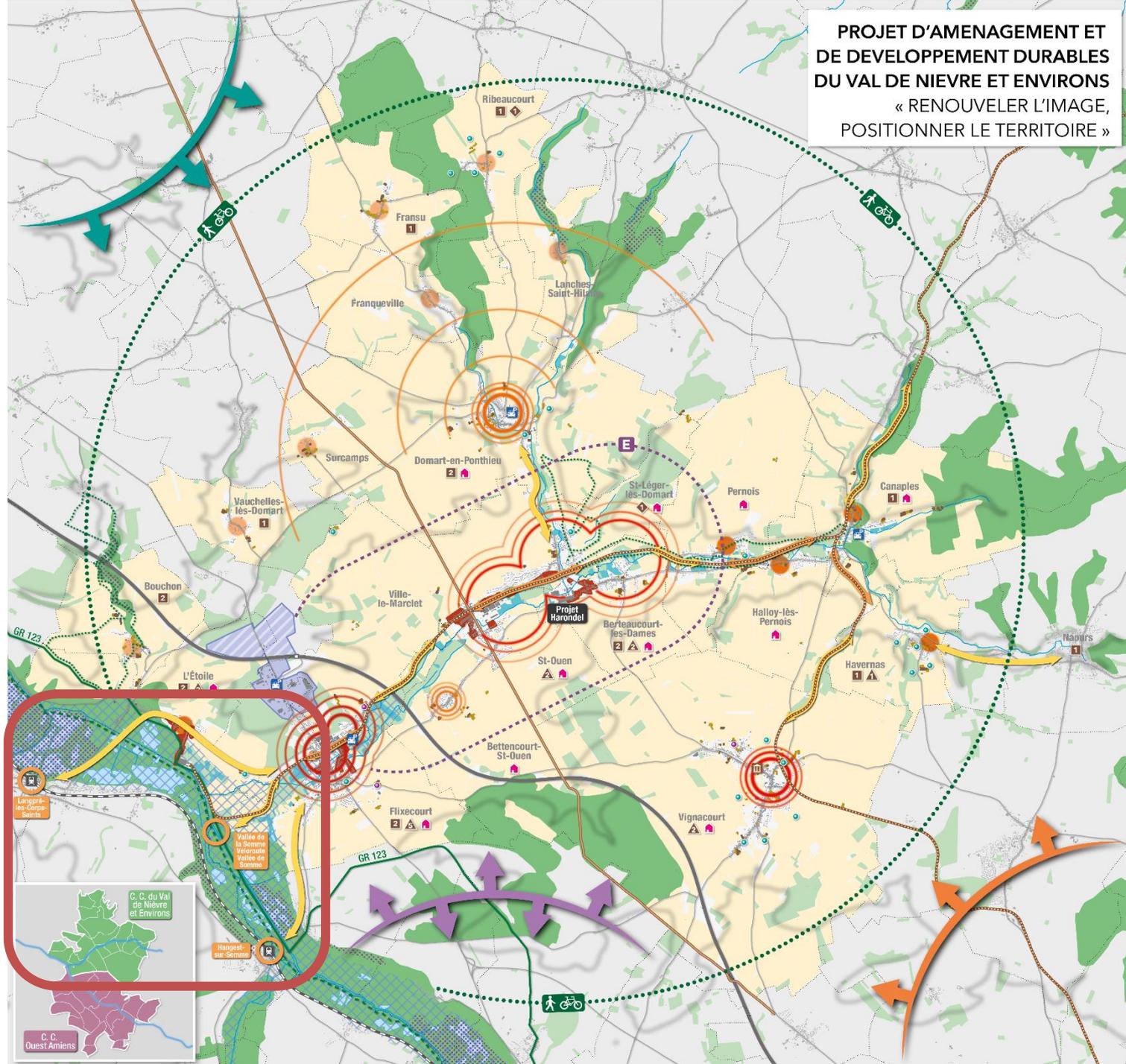
OUVRIR LE
DÉVELOPPEMENT DU
VAL DE NIÈVRE VERS
SES TERRITOIRES
LIMITOPHES

3.3

**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUVELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



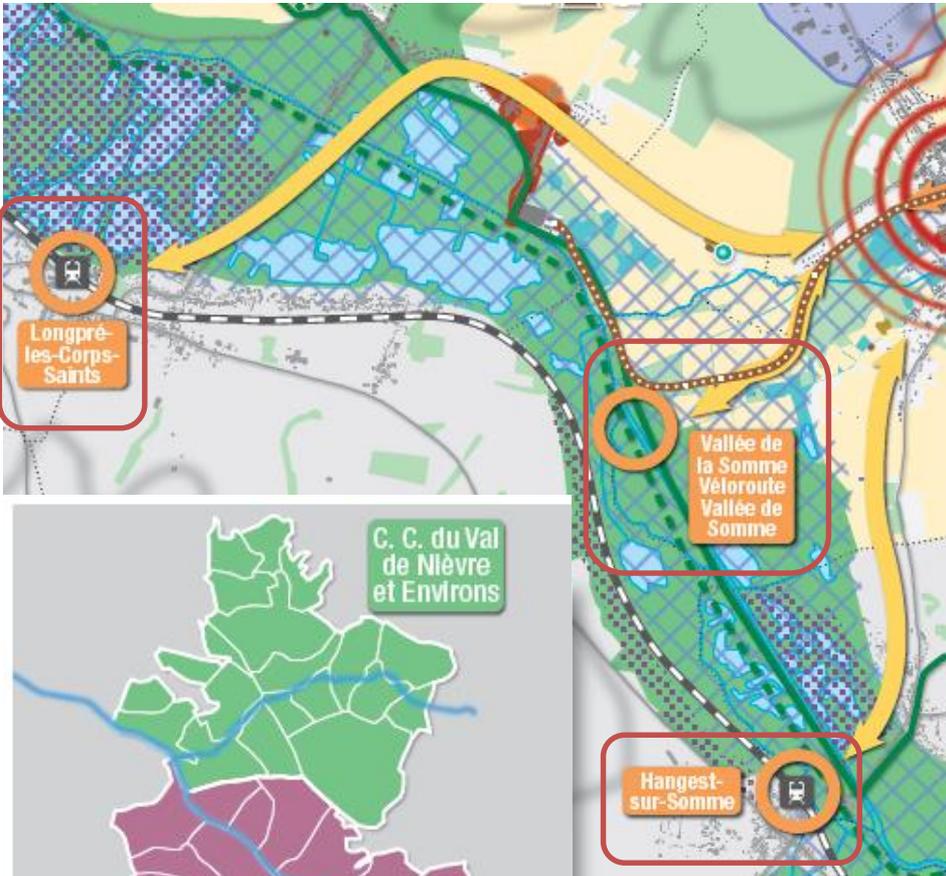
**PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DURABLES
DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS**
« RENOUELER L'IMAGE,
POSITIONNER LE TERRITOIRE »



EXEMPLE :

3 - Partager les fondements du territoire et l'ambition du positionnement « Nièvre et Somme »

Ouvrir le développement du Val de Nièvre vers ses territoires limitrophes



3 Partager les fondements du territoire et l'ambition du positionnement « Nièvre et Somme »

Profiter des dynamiques résidentielles et affirmer une situation rétro-littorale

-  Aire d'influence rétro littorale de la baie de Somme
-  Aire d'influence périurbaine d'Amiens
-  Aire d'influence de la Communauté de Communes Ouest Amiens

Développer les connexions à la vallée de la Somme, à la Véloroute Vallée de Somme, et à leurs pratiques récréatives

-  Développer les connexions vers la vallée de la Somme, la Véloroute Vallée de Somme et les gares
-  Chemin de Grande Randonnée (GR 123)  La Véloroute Vallée de Somme



3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT « NIÈVRE ET SOMME »

ADOPTER UNE STRATÉGIE
TERRITORIALE COMMUNE
AVEC OUEST AMIENS

3.4



3

PARTAGER LES FONDEMENTS DU TERRITOIRE ET L'AMBITION DU POSITIONNEMENT « NIÈVRE ET SOMME »

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
LIÉE AU TOURISME DE
NATURE ET D'HISTOIRE

3.1

DÉVELOPPER
L'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE AVEC UNE
OFFRE DIVERSIFIÉE

3.2

OUVRIR LE
DÉVELOPPEMENT DU
VAL DE NIÈVRE VERS
SES TERRITOIRES
LIMITOPHES

3.3

ADOPTER UNE STRATÉGIE
TERRITORIALE COMMUNE
AVEC OUEST AMIENS

3.4

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nièvre & Somme

Un territoire à Découvrir

Merci pour votre attention

Réunion publique, 17 mai 2017

Grandes orientations

du Projet d'Aménagement et de Développement Durables